



# ESCALADE

## RENCONTRES INTER-DISTRICTS

Mercredi 25 février 2009

### Convocation

#### REMARQUES GÉNÉRALES :

- ☞ fourniture obligatoire du matériel individuel (boudrier, dégaine et descendeur)
- ☞ amener ses cordes.
- ☞ il est indispensable de fournir des adultes pour l'encadrement.
- ☞ Chaussures propres.
- ☞ L'escalade en moulinette est autorisée.
- ☞ Pensez à former vos jeunes officiels. Une certification aura lieu lors des championnats départementaux.
- ☞ Pour vos débutants, un modèle de diplôme de grimpeur en tête est à votre disposition. (à demander au service départemental)
- ☞ Formule de rencontre à l'initiative de l'établissement d'accueil.

**Rendez-vous : 13 H 45**

#### ☞ Gymnase SUAPS – Caen :

(Accueil : Laplace – Sportif : Bernard Quesnel)

Laplace (4), Malherbe (14), Falaise (8), Gambier (5): Total : 31

#### ☞ Pour information :

Lycées Hugo, Dumont d'Urville, Rabelais, CLE.

Lors des départementaux, il est indispensable de savoir grimper en tête. Tous les établissements présentant au moins 4 élèves sont autorisés à s'engager. Seules les équipes conforme (voir mémo) seront classées. Les individuels au delà de 4 participants sont acceptés. Les engagements nominatifs doivent être fait sur Intranet avant le 4 mars. Vous pourrez modifier vos engagements jusqu'au 16 mars.

Le directeur départemental

Pascal VENENDY



**Union Nationale  
du Sport Scolaire**

Dossier suivi par :  
P. Venendy

Téléphone  
02 31 45 95 08  
06 71 20 18 85

Télécopie  
02 31 45 96 85

Courriel  
dsd014@unss.org

Inspection Académique  
du Calvados  
2 place de l'Europe  
14200  
Hérouville St Clair

Internet :  
<http://www.etab.ac-caen.fr/discip/eps/unss>